



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Nitsavim

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

🕒 1 HEURE

1 heure d'étude Parents - Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire où les gagnants sont publiés

🥂 1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une communauté avec des cadeaux à gagner

🎁 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 30, verset 8

Dans ce *Passouk*, la Torah dit : "Et toi, **tu feras Téchouva**. Et tu entendras la **voix d'Hachem**, et tu feras toutes Ses **Mitsvot** que je t'ordonne aujourd'hui."

Le *Tiféret Chlomo* s'étonne. Au début du chapitre 30, la Torah a dit : "Lorsque viendront sur toi toutes ces choses-là, la bénédiction et la malédiction que Je place devant toi, tu réaliseras dans ton cœur, parmi les peuples dans lesquels Hachem t'a repoussé, **et tu reviendras vers Hachem**, ton D.ieu. Et tu écouteras Sa voix, comme tout ce qu'Il t'a ordonné aujourd'hui, toi et tes enfants, de tout ton cœur et de toute ton âme." Elle parle donc d'un juif qui a déjà fait *Téchouva*. Par conséquent, pourquoi parle-t-elle encore, ici, d'un juif qui fait *Téchouva* ? Est-ce une **deuxième Téchouva** ?

La réponse est extraordinaire : lorsqu'un homme fait *Téchouva*, il ne se rend pas compte de la **gravité des fautes** qu'il a commises. Car il était loin d'Hachem, et a décidé de se rapprocher de Lui. Mais après sa *Téchouva*, lorsqu'il est proche d'Hachem, il prend conscience de la gravité des fautes qu'il avait faites. Il se rend compte qu'il était **beaucoup plus loin**

Suite en page 2


PARACHA SUITE

d'Hachem qu'il ne l'imaginait. Et alors, il ne se contente plus de sa première *Téchouva*. Il en fait une deuxième.

Et, en fait, le processus de *Téchouva* ne s'arrête jamais. Car plus un juif fait *Téchouva* et s'approche d'Hachem, plus il réalise combien, auparavant, il en était loin. Et il refait donc *Téchouva*.

C'est ce que la Torah nous dit ici : lorsqu'un juif est loin d'Hachem, mais qu'un jour il décide de faire *Téchouva* (après avoir vu les bénédictions et malédictions qui arrivent à un juif ou au peuple juif), il va sentir qu'**Hachem aussi se rapproche de lui.**

Dans cette nouvelle relation qu'il a avec Lui, il va prendre conscience de combien il était loin de Lui,

tel que le *Passouk* dit : "Hachem circonciera ton cœur, et celui de tes enfants, pour **aimer Hachem de tout ton cœur**, de toute ton âme, pour te donner la vie. Et Hachem mettra toutes les malédictions sur tes ennemis, et sur tous ceux qui te haïssent, et qui t'ont poursuivi. Alors de nouveau tu feras *Téchouva*, pour écouter encore plus la voix d'Hachem."

La personne est donc engagée dans un processus de *Téchouva* qui l'amène de plus en plus haut. C'est comme si elle avait appuyé sur tous les boutons d'un ascenseur, pour monter à chaque étage d'une tour. Elle **monte de plus en plus haut.** Et même si quelqu'un, en bas, appelle l'ascenseur, il ne l'interrompt pas dans sa montée.

Choul'han 'Aroukh, chapitre 581, Halakha 3 et 4
HALAKHA

Cette semaine, nous fêtons les deux jours de *Roch Hachana*, qui débiteront dimanche soir et se termineront mardi soir.

Le *Choul'han 'Aroukh* dit que la veille de Roch Hachana, dès le matin, à *Cha'harit*, on ne dit pas les *Ta'hanounim* habituels. Car c'est la veille d'un jour de fête. Toutefois, dans les *Seli'hot* de la veille de Roch Hachana, on dit encore les *Ta'hanounim*, même lorsqu'on termine les *Se'lihot* alors que le jour s'est déjà levé.

Le *Rama* précise que la **veille de Roch Hachana, on ne sonne pas le Chofar**, pour créer une coupure entre les sonneries facultatives de *Eloul* et les sonneries obligatoires de Roch Hachana.

Il y a aussi une deuxième raison : afin de **troubler le Satan** qui, parce qu'il n'entend pas le *Chofar* ce jour-là, pense que Roch Hachana est déjà passé, et qu'il a oublié d'accuser le peuple juif.

Celui qui sonne le *Chofar* à Roch Hachana peut toutefois, dans une chambre isolée, continuer à s'entraîner à le sonner, s'il craint de ne pas être suffisamment prêt à cela pour Roch Hachana.

Le *Choul'han 'Aroukh* continue en disant que, la veille de Roch Hachana, on lave le linge et on va chez le coiffeur pour montrer que nous sommes confiants que, suite au jugement de Roch Hachana, **Hachem nous déclarera innocents.**

C'est pourquoi certains ont l'habitude, à Roch Hachana, de mettre des **beaux vêtements blancs.** Dans les

endroits où on ne porte pas de tels vêtements, on veillera néanmoins à porter des vêtements de fête.

Toutefois, même si on porte de beaux vêtements à Roch Hachana, **on ne mettra pas de vêtements particulièrement luxueux** en ce jour. Pour montrer notre crainte du jugement. Cette retenue sera considérée comme un mérite pour obtenir le pardon d'Hachem.

C'est aussi par crainte du jugement que **nous ne disons pas le Hallel** à Roch Hachana, bien que ce soit un jour de *Roch 'Hodech*.

Il y a une bonne habitude consistant à se délier des vœux (*Hatarat Nédarim*) la veille de Roch Hachana.

Bien que cette annulation des vœux ait déjà été instituée dans la *Téfila* de *'Arvit* de *Yom Kippour*, on a l'habitude de se **dépêcher de la faire dès la veille de Roch Hachana.**

Le *Rama* continue en disant que, la veille de Roch Hachana, on a aussi l'habitude d'aller au *Mikvé*.

Le *Michna Beroura* conseille de ne pas y aller trop tôt le matin, mais plutôt vers *'Hatsot* (c'est-à-dire, en France, vers 13h).

La veille de Roch Hachana, il est donc bon de se couper les cheveux avant *'Hatsot*, puis d'aller au *Mikvé* vers *'Hatsot*.



MICHNA

Cette Michna nous dit que le **'Hakham** (Sage) **possède sept qualités** :

1. il ne prend pas de décision devant une personne plus sage que lui ;
2. il n'interrompt pas son interlocuteur, même si celui-ci est moins sage que lui ;
3. il ne s'empresse pas de répondre. Il réfléchit d'abord à sa réponse ;
4. il pose des questions et il y répond sans dévier du sujet traité ;
5. si on lui a posé plusieurs questions, il y répond dans l'ordre ;
6. lorsqu'il ne sait pas répondre à des questions, il n'a pas honte de l'avouer ;
7. il reconnaît ses torts. Si son interlocuteur a raison, il n'a pas honte de le reconnaître, et d'avouer que lui-même a tort.

A ce sujet, voici une histoire émouvante, qui est arrivée à Rabbi Avraham Yéhochoua Echel, de la ville de Apta.

Ce Rav était surnommé le *Ohev Israël* ("celui qui aimait chaque membre du peuple juif"). Il avait l'habitude de dire : **"C'est en aimant chaque Juif profondément qu'on en arrive à aimer le Créateur."**

Un jour, une dame est venue dans son bureau, avec un

Chana Tova et Chabbath Chalom !

Pirké Avot, chapitre 5, Michna 7

papier sur lequel elle avait écrit sa demande. Lorsque le Rav l'a aperçue, il a dit à son secrétaire : "Ne la laisse pas s'approcher de la table." Puis il a élevé la voix, et a dit à la dame : "Comment osez-vous vous présenter chez moi aujourd'hui, après la faute que vous avez commise hier ?" La femme a blêmi et, après un moment de panique, elle s'est ressaisie. Et, le visage en larmes, elle a dit au Rav : "Hachem, qui connaît les fautes de chaque homme, ne fait non seulement pas honte au fauteur ; mais en plus, Il lui accorde le pardon, et efface ses fautes. Et le Rabbi ne peut pas se retenir de dévoiler la faute d'une pauvre femme, qui vient lui **demande conseil pour savoir comment la réparer ? !**" Le Rav a fait signe à son secrétaire de prendre le papier. Et en lisant ce qui y était écrit, il a sangloté d'émotion, avec de chaudes larmes. Puis il a béni la dame, et lui a donné le conseil qu'elle demandait. Plus tard, lorsqu'il a raconté cette histoire à ses élèves, il a dit : "Jamais je n'ai été vaincu par qui que ce soit, exceptée cette simple dame, qui avait raison dans chacun des mots percutants qu'elle m'a adressés. J'ai réalisé l'ampleur de mon erreur, et je lui ai dit qu'elle avait raison." Avant Roch Hachana, cette belle histoire nous rappelle à quel point Hachem attend que nous venions vers Lui, pour qu'Il puisse nous pardonner, et effacer toutes nos fautes.

KÉTOUVIM
HAGIOPHES

Dans ce *Passouk*, le roi Chlomo déclare : **"Tu observes un homme zélé dans son travail. Devant les rois, il se présentera. Et il ne se présentera pas devant des gens inférieurs."**

Le Métsoudat David explique : un homme dynamique dans son travail finira par être engagé par les rois. Ils rechercheront ses services.

Le Malbim confirme cela. Il dit qu'un artisan spécialiste, professionnel, finit par être repéré par des gens importants, qui le feront monter de grade, jusqu'à ce qu'il se trouve dans la cour royale.

Non seulement les rois ne le dégraderont pas, mais même si les circonstances de la vie faisaient qu'il perde son emploi auprès des rois, lui-même ne supporterait pas de servir des gens qui ne font pas la différence entre un travail grossier et un travail raffiné. Ils ne sont pas capables d'apprécier la qualité de son travail.

Le Malbim termine en disant que tout ceci est une image qui nous aide à réaliser que notre travail sur terre est de **servir le plus grand des rois (Hachem)** ; et que celui qui a compris la grandeur et la vérité de la Torah, et qui est heureux de servir Hachem, ne se rabaissera plus jamais à servir des valeurs matérielles et animales, et à perdre sa place de serviteur d'Hachem. Et même s'il voulait continuer à servir Hachem dans un environnement où le niveau spirituel des gens est faible, ces derniers ne le comprendraient pas.

Car ils vivent dans l'obscurité de la matérialité, et seraient donc incapables de l'apprécier à sa juste valeur.

Celui qui a eu la chance de comprendre la **beauté et la finesse de la Torah** doit tout donc faire pour ne jamais régresser de niveau.

Michlé, chapitre 23, verset 29



NÉVIIM PROPHÈTES

Cette semaine, nous lisons la **septième et dernière Haftara de consolation**.

Dans cette Haftara de 23 *Psoukim*, le peuple juif exprime son immense joie de savoir que la délivrance finale est sur le point d'arriver. Et le prophète Yéchayahou annonce : "De même que la graine semée se casse et se décompose avant de faire pousser sa plante, ainsi les souffrances que le peuple juif a vécues vont maintenant entraîner une grande floraison : la **délivrance finale**."

Hachem promet que lorsque le moment de la délivrance arrivera, Il ne trouvera aucun repos tant qu'Il n'aura pas **délivré Son peuple d'une manière extraordinaire**, que tout le monde verra au loin comme des éclairs lumineux.

Le peuple juif et Jérusalem auront un nouveau nom. Le peuple juif ne sera plus appelé "Azouva" (abandonnée) mais "Heftsiba" (qui signifie qu'Hachem veut de lui). Et la terre ne sera plus appelée "Chémama" (désertée) mais "Béoula" (installée).

De même qu'un jeune homme qui se marie s'installe avec sa femme dans leur nouvelle maison, ainsi **le peuple juif reviendra s'installer sur sa terre**. Et de même qu'un 'Hatan (marié) se réjouit avec sa Kala

(mariée), **Hachem se réjouira avec nous**.

Hachem dit qu'Il a laissé les ruines de Jérusalem dans leur état comme des gardiens, afin que les pierres Lui rappellent constamment de **reconstruire Jérusalem**. Et le prophète dit à ces pierres de ne pas se taire tant qu'Hachem n'a pas reconstruit Jérusalem.

Hachem a juré de mettre fin aux souffrances du peuple juif. Les nations ne mangeront plus jamais le blé moissonné par le peuple juif, ni ne boiront le vin fabriqué par lui.

Le prophète lance un appel aux nations. Il leur demande de préparer les routes, pour que les juifs puissent facilement arriver en Israël.

La *Haftara* se poursuit en parlant des merveilles qu'il y aura à ce moment-là.

Elle se conclut par un *Passouk* bouleversant, dans lequel Hachem dit que dans tous les malheurs du peuple juif, Hachem a Lui-même souffert et a, à chaque fois, envoyé l'ange Mikhaël qui a sauvé in extremis le peuple juif ; par contre, lors de la délivrance finale, c'est **Lui-même qui nous sauvera**, nous prendra et nous portera pour l'éternité.

CHMIRAT HALACHONE

en histoire

Le Séfer Ha'hinoukh nous enseigne : "Aimer son prochain comme soi-même se concrétise par le fait de ne pas blesser les autres, y compris par la parole." (Séfer Ha'hinoukh, Mitsva 243)



LE CAS DE LA SEMAINE

Réouven a accepté une parole médisante sur son camarade Chimon qu'il a répété à une dizaine d'amis. Il le regrette, et souhaite se repentir.

QUESTION

Est-ce que Réouven peut se repentir d'avoir cru du Lachone Hara' ? Si oui, de quelle façon ?



Réouven peut se repentir d'avoir cru du Lachone Hara' sur Chimon, même s'il l'a répété à une dizaine de personnes. Il devra pour cela convaincre toutes les personnes à qui il a répété cette médisance du vide de ses propos, puis obtenir le pardon de Chimon. Dans un second temps, Réouven devra être résolu à ne pas croire ce qu'il a entendu, prendre sur lui de ne plus écouter ni croire de médisance et demander à D.ieu de le pardonner.

HISTOIRE



Un homme d'affaires, **très riche et très généreux** à la fois, recevait chaque jour dans son bureau des personnes nécessiteuses, des responsables communautaires ou des dirigeants d'institutions, auxquels il donnait très largement de la *Tsedaka*.

Le bâtiment dans lequel se trouvait son bureau comportait plusieurs étages. Et il n'était souvent pas facile de le trouver. C'est pourquoi les employés du donateur décidèrent d'indiquer le chemin qui y menait par des flèches et des pancartes sur lesquelles était écrit "Bureau du patron."

Quelques temps plus tard, un homme pauvre est venu dans ce bureau mais, au lieu de solliciter humblement la générosité du donateur, il s'est mis à lui parler durement, en lui disant : "Comment osez vous indiquer que vous êtes le patron ? Vous croyez vraiment que vous l'êtes ? N'avez vous pas honte d'un tel orgueil ? **Le patron, c'est Hachem !**"

Il n'était évidemment pas convenable de parler ainsi, surtout à un homme qui n'était même pas à l'origine de ces pancartes. Mais au lieu de s'énerver ou de se défendre, le donateur a remercié le pauvre, et lui a dit qu'avec l'aide d'Hachem, cette faute allait être réparée.

Plus que cela : il a donné à cet homme une somme beaucoup plus importante que ce qu'il avait l'habitude de donner. Puis il a demandé à ce que les pancartes soient modifiées. A ce qu'on y inscrive plutôt le mot "directeur."

Quelques temps plus tard, en voyant les caméras de surveillance, le donateur a remarqué qu'une inondation commençait. Il a appelé l'employée la plus proche de l'endroit de la fuite d'eau, pour lui demander d'intervenir. Mais cette dernière était en pleine conversation téléphonique, et n'a pas remarqué les appels de son patron. L'inondation a donc entraîné d'importants dégâts : elle a abîmé des documents importants, jusqu'à ce qu'on réussisse à la stopper.

Suite à cet incident, l'employée a été licenciée. Et lorsque son mari l'a su, il est allé, furieux et armé, vers le bureau du directeur. Il l'a trouvé au moyen des pancartes, y est entré énervé et a crié : "Où est le patron ?"

Le donateur a levé la main vers le haut (pour rappeler le fait que le patron, c'est Hachem). Mais l'homme a cru que ce geste voulait dire que le patron se trouvait à l'étage supérieur.

Il est donc monté. Et quelques secondes plus tard, la sécurité a pu le rattraper et le neutraliser.

L'histoire s'est donc, *Baroukh Hachem*, bien terminée, par le mérite du donateur qui a accepté d'écouter le reproche qui lui avait été fait et d'agir en fonction, pour conserver son humilité.

**Ce mérite lui a sauvé la vie.
Chabbath Chalom et Chana Tova !**

Question

Yoni a une rage de dents qui lui fait terriblement mal.

Il prend rendez-vous chez le dentiste ; après l'avoir ausculté, il lui donne un diagnostic qui explique la cause de ses maux.

Le traitement approprié étant douloureux et complexe, le dentiste l'informe qu'il faudra l'endormir pour pouvoir le traiter de la meilleure façon. Le jour du traitement arrive, et le dentiste commence son travail.

Après avoir fini, il se rend compte que Yoni a aussi quelques caries qu'il faut rapidement boucher, et c'est ce que le dentiste fait : il bouche les caries dont Yoni n'a même pas connaissance.

A la fin du traitement et une fois que Yoni est réveillé et revenu à lui, le dentiste lui tend la facture. C'est alors que Yoni voit que le montant inscrit est supérieur à la somme qu'ils avaient convenu par avance.

Yoni lui demande alors des explications, et le dentiste lui dit qu'étant donné qu'il a vu qu'il avait des caries, il les lui a bouchées, c'est pourquoi la facture est plus importante.

Quand Yoni entend cela, il l'informe qu'il ne paiera en aucun cas cette somme car il ne lui a rien demandé et il n'y a donc aucune raison à ce qu'il ne paye quoi que ce soit.

Ce à quoi le dentiste lui répond : "Il ne faut pas vous leurrer. vous les auriez de toute façon traiter. Donc cela ne change rien que je l'ai fait avant que vous me l'ayez demandé ?" Yoni lui dit alors que ses calculs personnels ne le concernent pas et tant qu'il ne l'a pas commandé, il ne lui doit rien.

Yoni doit-il payer au dentiste un traitement qu'il n'a pas commandé.



GUEMARA



Yoni doit-il payer au dentiste un traitement qu'il n'a pas commandé mais qu'il aurait de toute façon fait ?

A toi !



- Baba Metsia 101a, "Itmar Hayored" jusqu'à "Eina Assouia Lita".
- Rachi 101a "Galit Adaata".
- Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) chapitre 375 § 1.

RÉPONSE

La Guemara nous enseigne que dans le cas d'un champ destiné à y planter des arbres, si quelqu'un est venu sans la permission du propriétaire et en a planté, le propriétaire doit lui payer l'intégralité de ce qui lui revient, car il l'aurait de toute façon fait. Rachi nous explique tout de même qu'il ne devra pas payer le salaire que demande spécifiquement ce jardinier, mais il ne paiera que le prix moyen demandé pour un tel travail.

Cette loi étant tranchée ainsi dans le Choul'han 'Aroukh, il semblerait donc que dans notre cas, du fait que Yoni aurait de toute façon traité ses caries, il devra payer au dentiste le prix moyen demandé pour un tel travail.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com